

20 MARS 1984

*Cl*

967/15.00.01

Monsieur le Président du Comité  
de Direction du Club PANTHERES NOIRES  
R.D. Z.O. KIGALI.-

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en  
annexe un exemplaire du compte-rendu de la réunion tenue le 14 février  
1984, dans les locaux du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopé-  
ratif, réunion qui avait pour objet le debriefing sur le déroulement du  
match qui a opposé l'équipe PANTHERES NOIRES à INTER F.C. du Burundi,  
au Stade Régional de NYAMASHO, en date du 5 février 1984 et la prépara-  
tion du match retour.

Je saisais cette opportunité pour féliciter  
tout le Comité de Direction de votre Club ainsi que l'ensemble de vos  
joueurs, pour les résultats positifs obtenus, en battant la formation  
sportive burundaise précitée et je vous encourage à aller de l'avant  
dans la préparation de votre équipe, en vue de reporter d'autres  
victoires.

Comme vous le savez déjà, l'équipe  
PANTHERES NOIRES rencontrera celle du KENYA, appelée SCARLET.  
Le match-aller se déroulera à KIGALI le 01 avril 1984 à KIGALI et le  
match-retour aura lieu au KENYA le 15 du même mois.

Il va sans dire qu'il importe de faire  
sérieusement des entraînements préparatoires, d'autant plus que nous ne  
possédons aucune information sur la capacité technique, tactique et  
stratégique de cette équipe kenyane.

Je voudrais, par ailleurs, rappeler à  
votre attention sur la teneur du premier paragraphe de la page 3 du  
compte-rendu précité, en vous demandant de bien vouloir faire le maximum  
de matches, tant sauf que dans le cadre du championnat en cours, dans  
le but, non seulement d'entraîner vos joueurs, mais aussi de percevoir  
assez de recettes, devant contribuer aux dépenses qu'occasionnera la  
prochaine sortie de votre équipe.

En effet, les difficultés budgétaires  
qui éprouve notre Pays nous impose beaucoup de rigueur et d'austérité,  
notamment en ce qui concerne la prise en charge des indemnités des  
joueurs par le Gouvernement lors de ce genre de missions sportives à  
l'étranger.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,  
l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif

MOLISIYIMANA



C.P.L.M.

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise

KIGALI

- Monsieur le Ministre de la Défense  
Nationale

KIGALI